

SICAV AMEN**ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30 JUIN 2007****AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV AMEN arrêtés au 30 juin 2007. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière trimestrielle de la société SICAV AMEN arrêtée au 30 Juin 2007 en conformité avec le système comptable des entreprises.

Les emplois en disponibilités et les dépôts à terme représentent 20,99% de l'actif au 30 Juin 2007, constituant ainsi un dépassement par rapport à la limite de 20% prévue par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001.

Jelil BOURAOUI

Tunis, le 26 Juillet 2007

SICAV AMEN**Bilan arrêté au 30 JUIN 2007**

(En Dinars Tunisiens)

	Notes	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
ACTIF				
Portefeuille-titres		70 498 095	69 186 415	67 486 469
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	3.1	628 904	3 793 362	1 430 253
Obligations et valeurs assmilées	3.2	69 869 191	65 393 053	66 056 216
Placements monétaires et disponibilités		36 310 501	34 942 092	32 534 149
Placements monétaires	3.3	13 891 517	14 705 454	13 972 940
Disponibilités	3.4	22 418 984	20 236 638	18 561 209
TOTAL ACTIF		106 808 596	104 128 507	100 020 618
PASSIF				
Opérateurs créditeurs		35 197	34 426	34 562
Créditeurs divers		12 995	8 479	12 401
TOTAL PASSIF		48 192	42 905	46 963
Capital	3.5	99 874 185	97 373 727	95 643 304
Sommes capitalisables	3.10	6 886 219	6 711 875	4 330 351
Sommes capitalisables exercices antérieurs		4 524 495	4 341 706	-
Sommes capitalisables de l'exercice en cours		2 361 724	2 370 169	4 330 351
ACTIF NET		106 760 404	104 085 602	99 973 655
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		106 808 596	104 128 507	100 020 618

SICAV AMEN

Etat de résultat arrêté au 30/06/2007

(En Dinars Tunisiens)

	Notes	Période 01/04/2007 30/06/2007	Période 01/01/2007 30/06/2007	Période 01/04/2006 30/06/2006	Période 01/01/2006 30/06/2006	Exercice clos le 31/12/06
Revenus du portefeuille-titres	3.6	911 709	1 950 676	808 778	1 787 910	3 518 048
Revenus des placements monétaires	3.7	391 510	739 288	385 260	782 665	1 478 348
Total des revenus de placements		1 303 219	2 689 964	1 194 038	2 570 575	4 996 396
Charges de gestion des placements	3.8	<108 817>	<214 533>	<101 985>	<199 495>	<406 097>
Revenus Nets des placements		1 194 402	2 475 431	1 092 053	2 371 080	4 590 299
Autres charges	3.9	<30 161>	<59 238>	<28 728>	<55 560>	<116 531>
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 164 241	2 416 193	1 063 325	2 315 520	4 473 768
Régularisation du résultat d'exploitation		<47 227>	<54 469>	31 146	54 649	<162 891>
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE		1 117 014	2 361 724	1 094 471	2 370 169	4 310 877
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		47 227	54 469	<31 146>	<54 649>	162 891
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		72 251	<8 611>	176 096	4 199	16 420
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		<34 242>	<43 847>	<16 975>	<33 045>	80 130
Frais de négociation		<3 854>	<3 943>	<2 394>	<2 394>	<2 394>
Résultat non distribuable		34 155	<56 401>	156 727	<31 240>	94 156
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 198 396	2 359 792	1 220 052	2 284 280	4 567 924

SICAV AMEN

Etat de variation de l'actif net

(En Dinars Tunisiens)

	Période 01/04/2007 30/06/2007	Période 01/01/2007 30/06/2007	Période 01/04/2006 30/06/2006	Période 01/01/2006 30/06/2006	Exercice clos le 31/12/2006
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	1 198 396	2 359 792	1 220 052	2 284 280	4 567 924
Résultat d'exploitation	1 164 241	2 416 193	1 063 325	2 315 520	4 473 768
Variation des plus ou moins valeurs potentielles sur titres	72 251	<8 611>	176 096	4 199	16 420
Plus ou moins valeurs réalisées sur cession de titres	<34 242>	<43 847>	<16 975>	<33 045>	80 130
Frais de négociation de titres	<3 854>	<3 943>	<2 394>	<2 394>	<2 394>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<1 462 158>	4 426 957	1 393 484	9 242 597	2 847 006
Souscriptions					
- Capital	39 327 271	87 737 401	68 596 166	123 243 718	216 265 745
- Régularisation des sommes non distribuables	<27 629>	<19 759>	<67 215>	<60 287>	<26 771>
- Régularisation des sommes capitalisables	2 476 903	4 925 134	4 355 090	7 037 426	14 551 927
Rachat					
- Capital	<40 680 776>	<83 449 391>	<67 293 200>	<114 448 144>	<213 381 237>
- Régularisation des sommes non distribuables	27 484	19 031	68 509	60 608	23 587
- Régularisation des sommes capitalisables	<2 585 411>	<4 785 459>	<4 265 866>	<6 590 724>	<14 586 245>
VARIATION DE L'ACTIF NET	<263 762>	6 786 749	2 613 536	11 526 877	7 414 930
ACTIF NET					
En début de période	107 024 166	99 973 655	101 472 066	92 558 725	92 558 725
En fin de période	106 760 404	106 760 404	104 085 602	104 085 602	99 973 655
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	3 823 068	3 610 125	3 791 950	3 496 309	3 496 309
En fin de période	3 771 979	3 771 979	3 843 362	3 843 362	3 610 125
VALEUR LIQUIDATIVE	28,304	28,304	27,082	27,082	27,693
TAUX DE RENDEMENT	4,38%	4,44%	4,84%	4,63%	4,59%

SICAV-AMEN
NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 30-06-2007

1- Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels

SICAV AMEN est une SICAV mixte. Les états financiers arrêtés au 30-06-2007 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- Principes comptables appliqués

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres admis à la cote et de titres SICAV et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 30-06-2007 pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative à cette même date pour les titres SICAV.

2.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leurs coûts d'acquisition majorés des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements monétaires sont constitués de bons de trésor cessibles et sont évalués à leurs coûts d'acquisition majorés des intérêts courus à la date d'arrêté.

2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**3.1- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés :**

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Désignation	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur au 30-06-07	% actif Net
Titres Sicav				
Amen Trésor	6 097	620 558	628 168	0,59
Actions cotées				
BT	8	303	736	0,00
Total		620 861	628 904	0,59

3.2- Obligations et valeurs assimilées :

Le solde de ce poste correspond aux placements en obligations et bons de trésor assimilables et négociables en bourse.

Le détail de ces valeurs se présente ainsi :

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 30/06/2007	% actif Net
BTA				
BTA0414	3 000	3 244 500	3 282 861	3,08
BTA090215	13 500	13 760 300	14 118 182	13,22
BTA090714	5 700	5 979 150	6 347 105	5,95
BTA100309	12 000	12 386 172	12 578 828	11,78
BTA14042014	6 200	6 497 721	6 576 999	6,16
BTA140707	3 000	3 000 000	3 161 908	2,96
BTA150312	4 000	3 954 000	4 023 640	3,77
Total		48 821 843	50 089 523	46,92

Les montants des retenues à la source non effectuées sur les intérêts courus relatifs aux BTA acquis auprès du SVT (spécialiste en valeur du trésor) ont été présentés parmi la valeur actuelle des BTA. Ces montants se détaillent comme suit :

Date	30/06/2007	30/06/2006		
Montant	108 467	23 953		
Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 30/06/2007	% actif Net
Obligations				
AB 2001	40 500	2 025 000	2 047 421	1,92
AB 2006	40 000	4 000 000	4 083 840	3,83
AFRICA 2003 A	3 000	240 000	251 362	0,24
AIL 2005	2 000	160 000	167 294	0,16
AL 2002-1	3 000	44 000	45 873	0,04
ATB 2007/1	10 000	1 000 000	1 005 656	0,94
ATL 2002-1	1 000	20 000	20 840	0,02
ATL 2006-1	30 000	3 000 000	3 006 816	2,82
ATL 2003-1	5 000	200 000	203 492	0,19
ATL 2004-2	10 000	600 000	608 448	0,57
BTEI 2004	1 500	120 000	120 102	0,11
CIL 2004/2	5 000	300 000	304 224	0,29
CIL 2005/1	10 000	1 000 000	1 039 888	0,97
CIL 2003-1	2 000	160 000	166 235	0,16
GL 2003-1	3 000	240 000	253 255	0,24
GL 2003-2	10 000	800 000	817 224	0,77
MOURADI PALACE 2005 A	6 000	600 000	600 682	0,56
MSB 2003 B	6 000	480 000	481 598	0,45
SELIMA 2002 B	1 000	60 000	60 128	0,06
SEPCM 2002	1 000	42 857	43 504	0,04
TLG 2004-1	10 000	400 000	404 008	0,38
TLG 2002-2	1 000	20 000	20 201	0,02
TLG 2003-1	2 000	80 000	81 973	0,08
TLG 2005-1	5 000	400 000	415 096	0,39
UNIFACTOR 2006	5 000	500 000	515 172	0,48
UNIFACTOR 2005-1 TB	20 000	1 600 000	1 669 072	1,56
UTL 2004	3 000	300 000	304 224	0,29
UTL 2005/1	10 000	1 000 000	1 042 040	0,98
Total		19 391 857	19 779 668	18,56
Total obligations et valeurs assimilées		68 213 700	69 869 191	65,48
Total général		68 834 561	70 498 095	66,07

3.3- Placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent au 30-06-07 à 13 891 517 dinars. Ils sont constitués de certificats de dépôt et de billets de trésoreries dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Désignation	Emetteur	Avaliseur	Echéance	Coût d'acquisition	Valeur Actuelle	% actif Net
Certificat de dépôt	AMEN BANK	BANQUE DE TUNISIE	17/12/08	3 000 000	3 078 583	2,88
Billet de Trésorerie	AMEN BANK	AMEN BANK	05/07/07	1 430 298	1 499 201	1,40
Billet de Trésorerie	TUNISIE LEASING	TUNISIE LEASING	16/06/08	2 862 017	2 865 273	2,68
Billet de Trésorerie	TUNISIE LEASING	TUNISIE LEASING	12/07/07	2 866 289	2 995 681	2,81
Billet de Trésorerie	WIFACK LEASING	WIFACK LEASING	07/03/08	952 587	966 467	0,91
Billet de Trésorerie	CIL	CIL	17/03/08	476 294	482 592	0,45
Billet de Trésorerie	CIL	CIL	04/06/09	1 000 000	1 002 342	0,94
Billet de Trésorerie	CIL	CIL	11/06/09	1 000 000	1 001 378	0,94
Total				13 587 485	13 891 517	13,01

3.4- Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30-06-2007 à 22 418 984 dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif net
Placements en compte courant à terme	22 000 000	(i) 22 057 831	20,66
Avoirs en banque		361 153	0,34
Total		22 418 984	21,00

(i) : Les conditions et les modalités de rémunération des placements en compte courant à terme sont les suivantes :

Désignation	Emetteur	Date d'échéance	Coût d'acquisition	Valeur Actuelle	Taux Brut
PLACT 170509	AMEN BANK	17-05-2009	3 000 000	3 016 938	5,74
PLACT 190409	AMEN BANK	19-04-2009	3 000 000	3 028 051	5,86
PLACT 220609	AMEN BANK	22-06-2009	10 000 000	10 011 331	5,76
PLACT 290609	AMEN BANK	29-06-2009	6 000 000	6 001 511	5,76
Total				22 057 831	

3.5- Capital

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/07 au 30/06/07 s'élève à 6 786 749 dinars et se détaille comme suit :

Variation de la part capital : 4 230 881
Variation de la part Revenu : 2 555 868

La variation de la part capital s'analyse comme suit :

Capital au 31/12/2006	95 643 304
Souscriptions	87 737 401
Rachats	<83 449 391>
Frais de négociation	<3 943>
VDE / actions et titres OPCVM	7 609
VDE / actions cote permanente	433
+/- report sur act. cote permanente	<448>
+/- report sur titres OPCVM	<16 204>
+/- value réal. Sur emp société	<1>
+/- value réal. sur titres OPCVM	<39 951>
+/- value réal. sur Oblig Etat	<3 896 >
Régul sommes non distribuables (souscriptions)	<19 759 >
Régul sommes non distribuables (rachat)	19 031
Variation de la part Capital	4 230 881
Capital au 30/06/2007	99 874 185

La variation de la part revenu s'analyse comme suit :

Régularisation du résultat d'exploitation	<54 469 >
Régul résultat ex clos capitalisable	194 144
Résultat d'exploitation	2 416 193
Variation de la part Revenu	2 555 868

La variation du nombre d'actions en circulation s'analyse comme suit :

Nombre d'actions en circulation au 31-12-06	3 610 125
Nombre d'actions souscrites	3 306 105
Nombre d'actions rachetées	<3 144 251>
Nombre d'actions en circulation au 30-06-07	3 771 979

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-06	881
Nombre d'actionnaires entrants	247
Nombre d'actionnaires sortants	<151>
Nombre d'actionnaires au 30-06-07	977

3.6- Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01-04-07 au 30-06-07	Période du 01-01-07 au 30-06-07	Période Du 01-01-06 Au 30-06-06
Dividendes	17	17	13
Revenus des obligations	256927	651 387	579 619
Revenus des BTNB et BTA	654765	1 299 272	1 208 278
Total	911709	1 950 676	1 787 910

3.7- Revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'analysent comme suit

Désignation	Période du 01-04-07 au 30-06-07	Période du 01-01-07 au 30-06-07	Période du 01-01-06 au 30-06-06
Billets de trésorerie	131 320	245 027	147 242
Certificat de dépôt	34 883	81 852	52 577
Placement en compte courant	225 307	412 409	581 873
Compte Rémunéré	0	0	973
Total	391 510	739 288	782 665

3.8- Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre :

✓ Les frais de gestion de SICAV AMEN par la société AMEN INVEST sur la base d'une rémunération fixée à 0,2% de l'actif net annuel de SICAV AMEN conformément à l'avenant à la convention de gestion signée entre les deux parties en date du 17 février 2005 ;et

✓ Les frais du dépositaire sur la base d'une rémunération fixée à 0,2% de l'actif net annuel de SICAV AMEN.

3.9- Autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL.

3.10- Sommes capitalisables de la période

A partir du 01-01-04, SICAV AMEN a été transformée en une SICAV de capitalisation. Le résultat d'exploitation ainsi que sa régularisation sont incorporés au capital et présentés au niveau de la rubrique « **sommes capitalisables de la période** » et ce dans le bilan et dans l'état de résultat.

Au niveau de l'état de variation de l'actif net, ces montants continuent à être présentés au niveau de la rubrique « **variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation** » et au niveau de la rubrique « **capital** ».